

PRINCIPES D'ACTION PAR ENJEU

Enjeu	Moyens / Principes d'action	Priorité
A - Hypersédimentation, envasement de la baie et état des récifs coralliens	Améliorer la connaissance et le suivi de l'état de santé des coraux	1
	Améliorer la connaissance et le suivi des phénomènes d'érosion et de transport solide	2
	Améliorer la connaissance sur la dynamique sédimentaire de la baie de Fort-de-France	2
	Améliorer la gestion des eaux pluviales en zones urbaines	1
	Gérer de manière durable les rivières et les ravines	2
	Limiter les phénomènes de ruissellement et d'érosion et les transferts de sédiments (espace rural et agricole)	1
	Préserver les couverts végétaux en zone littorale	1
	Améliorer le curage et la gestion des sédiments marins	1
B – Qualité des eaux littorales au regard des micropolluants	Améliorer la connaissance et le suivi de la contamination des milieux marins par les micropolluants	1
	Améliorer la connaissance sur la dynamique sédimentaire de la baie de Fort-de-France	2
	Améliorer la connaissance sur les sources de micropolluants	1
	Améliorer la gestion des eaux pluviales en zones urbaines	1
	Réduire les rejets issus des activités industrielles, artisanales et portuaires	2
	Réduire les pollutions phytosanitaires agricoles et non agricoles	1
C – Qualité bactériologique des eaux de la baie	Améliorer la connaissance des systèmes d'assainissement	1
	Améliorer la collecte et le transfert des eaux usées	1
	Fiabiliser le fonctionnement des postes de relevage	1
	Contrôler et mettre en conformité l'assainissement autonome	2
	Améliorer le fonctionnement des stations d'épuration	2
	Limiter les pollutions liées aux activités de plaisance	3
D – Niveau trophique de la baie	Améliorer la connaissance des systèmes d'assainissement	1
	Améliorer la collecte et le transfert des eaux usées	1
	Améliorer les performances de l'assainissement autonome	2
	Améliorer le fonctionnement des stations d'épuration	2
E – Qualité écologique et chimique des cours d'eau	Améliorer la connaissance et le suivi de l'état écologique des cours d'eau	2
	Améliorer la gestion des cours d'eau	1
	Assurer la continuité écologique des cours d'eau	1
	Réduire les pollutions liées à l'assainissement domestique	2
	Réduire les pollutions phytosanitaires agricoles et non agricoles	2

PROGRAMME D' ACTIONS PAR THEMES

Thème du contrat de baie	Montant prévisionnel (€HT)
A - Assainissement des eaux usées domestiques	38 380 000 €
B - Assainissement des eaux pluviales urbaines	1 500 000 €
C - Pollutions industrielles, artisanales et portuaires	175 000 €
D - Pollutions phytosanitaires	876 000 €
E - Erosion / Aménagement de l'espace rural	205 000 €
F - Milieux aquatiques	575 000 €
G - Pilotage et suivi du contrat de baie	1 251 000 €

ACTIONS PRIORITAIRES POUR 2009

Code fiche action	Action	Maître d'ouvrage actuel ou pressenti	Montant prévisionnel (€HT)
G1.1	Cellule d'animation et de gestion du Contrat de Baie	CACEM	500 000 €
G2.1	Définition du réseau de suivi à mettre en place dans le cadre du Contrat de Baie	CACEM	25 000 €
F1.1	Définition d'une structure porteuse des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau	DDE	12 000 €
B1.1	Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales	Communes	1 500 000 €
C1.2	Diagnostic préalable aux audits environnementaux des zones d'activités industrielles, artisanales et portuaires	CACEM	20 000 €
F1.6	Réaliser des diagnostics sur les ouvrages hydrauliques	DIREN	70 000 €